

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE JANVIER 2016

Le 25 janvier 2016, à 14h30, les membres de l'association le Sens du Partage se sont réunis au siège de l'association (1 rue des Fauvettes, 34430 Saint Jean de Védas) en assemblée générale ordinaire sur convocation de la secrétaire, Mireille CASTANET. Il a été établie une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée est présidée par Mme Linda MAIZERET, en qualité de Présidente de l'association. Elle est assistée par la secrétaire, Mme Mireille CASTANET. Plus d'un quart des membres étant présents ou représentés, tel qu'il est prévu par l'article 8 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer

L'ordre du jour est rappelé par la Présidente :

1. Rapport moral du Président
2. Rapport financier du Trésorier et Approbation du budget
3. Rapport des manifestations 2015 et prévisions des manifestations 2016
4. Rapport des Projets des ONG que nous envisageons de soutenir en 2016
5. Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration.

Après débat entre les membres, la présidente de séance met aux voix à mains levées les points suivants conformément à l'ordre du jour :

- 1) Il est fait lecture du rapport moral de la présidente. L'assemblée générale adopte le rapport à l'unanimité des voix.
- 2) Il est fait lecture du rapport financier et du budget par la présidente. L'assemblée générale adopte le rapport et approuve les comptes 2015 à l'unanimité des voix.
- 3) Il est fait lecture du rapport des manifestations 2015 et des prévisions pour 2016 par la secrétaire. L'assemblée générale adopte le rapport à l'unanimité des voix.

- 4) Il est fait lecture du rapport des projets des ONG que nous soutiendrons en 2016 par la secrétaire.
L'assemblée générale adopte le rapport à l'unanimité des voix. Il a été décidé l'attribution d'aide aux ONG suivantes :

- **Les Rizières de l'Espérance** qui œuvre au Vietnam.
- **Pour un Zébu** qui aide des agriculteurs au Burkina Faso.
- **Les Enfants de Sakaby et Ailleurs** qui apporte de l'autonomie aux populations du Burkina Faso.

Les membres du bureau sont missionnés de faire des études sur les autres projets proposés, afin d'attribuer les fonds restants car nous souhaitons soutenir au moins une action en France. Les informations seront donnés par le site internet dès que possible et seront publiés dans le prochain bulletin trimestriel !

- 5) Election des mandats des membres du Conseil d'Administration. L'assemblée a voté l'acceptation des candidatures des membres adhérents suivants en qualité de membres du conseil d'administration :
 - Mme CASTANET Mireille (élue à l'unanimité en tant que Secrétaire)
 - Mme MAIZERET Linda (élue à l'unanimité en tant que Présidente)
 - M. MAIZERET Patrick (élu à l'unanimité en tant que Trésorier)

Ceux-ci exercent leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

**La Présidente
Mme Linda MAIZERET**

